



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones franches

Question écrite n° 119964

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le fait que la création de zones franches urbaines s'avère être fiscalement très incitative pour dynamiser certains quartiers en difficulté. Cependant, beaucoup de zones rurales connaissent également des problèmes tout aussi dignes d'intérêt. Elle souhaiterait donc savoir si, à titre expérimental, il serait envisageable de créer des zones franches rurales ou, le cas échéant, des zones franches frontalières. Les incitations fiscales du même type compenseraient alors les difficultés économiques aigues que connaissent certains territoires ruraux ou certains territoires frontaliers.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119964

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2317